


Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de sa séance du 6 septembre 2023

Article L. 2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales

- **Délibération n° 2023-47**
Attribution du marché de travaux de réfection de voirie - programme 2023 (avenue du Bois, rue de la Moisson, chemin du Montagna) – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-48**
Signature d'un avenant n°1 à la convention de partenariat avec le Parvis pour la saison culturelle 2022/2023 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-49**
Signature d'une convention de partenariat avec le Parvis pour l'année 2024 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-50**
Signature d'un avenant n°1 à la convention de concours technique avec la SAFER – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-51**
Syndicat Départemental d'Energie : enfouissement du réseau BTA avenue de la Chartreuse – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-52**
Syndicat Départemental d'Energie : rénovation du réseau d'éclairage public avenue de la Chartreuse – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-53**
Syndicat Départemental d'Energie : enfouissement du réseau de télécommunication avenue de la Chartreuse – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-54**
Adhésion du Centre de Santé à l'association « Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Tarbes Adour » – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-55**
Signature d'un avenant n° 1 à la convention de partenariat avec l'Amicale Sportive et Culturelle d'Aureilhan (ASCA) pour le versement d'une subvention complémentaire – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-56**
Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 – approuvée à l'unanimité.

- **Délibération n° 2023-57**
Signature de trois conventions de servitude au profit d'Enedis pour les parcelles cadastrées AC 492, AN 579 et AN 1603 – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-58**
Ressources Humaines : création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-59**
Dénomination de la salle multi-activités située rue de l'Industrie – approuvée à l'unanimité.
- **Délibération n° 2023-60**
Vœu contre le Schéma Territorial de Santé des Hautes-Pyrénées – approuvée à la majorité de 26 voix pour et de 3 abstentions (André BOYRIE, Myriam LAGARDE, Jean CORNET).

Fait à AUREILHAN le 7 septembre 2023
Le Maire,


Emmanuel ALONSO.



La Secrétaire de séance,


Christian ZYTYNSKI.